

- **A la mi-juillet, la ministre de la Culture, Joëlle Milquet, lançait le vaste chantier de la rénovation du paysage théâtral.**
- **Elle promet de nouveaux objectifs et décide déjà de diminuer 11 subsides, suscitant de fortes réactions.**
- **Cette fois, le point de vue de Michel Kacenenelbogen, directeur du Théâtre Le Public, souvent évoqué dans ces réactions.**

Michel Kacenenelbogen : “Osons le débat”

12

MEMBRES

composent le Conseil de l'Art dramatique (CAD) dont la mission est de formuler tout avis ou recommandation sur la politique menée dans le secteur du théâtre, en particulier sur l'opportunité d'octroyer une convention ou un contrat-programme aux opérateurs œuvrant dans le champ théâtral.

Michel Kacenenelbogen

Le paysage théâtral, plus grand chantier de la législature

C'est le plus important et ambitieux chantier pour son mandat de ministre de la Culture: redessiner le paysage théâtral du XXI^e siècle, et cela dans un cadre budgétaire strict de restrictions. A la mi-juillet, Joëlle Milquet a posé ses premières balises en divulguant une note de 30 pages fixant les points forts possibles des obligations dans les futurs contrats-programmes (les subsides) pour la période 2017-2020 pour toutes les institutions théâtrales et les compagnies de théâtre de la Communauté française. On les détaillera en 2016 et ce sera pour la ministre le seul moment où elle pourra vraiment agir sur ce paysage théâtral. Ensuite tout sera largement fixé par ces contrats.

Manœuvres budgétaires

Elle a aussi annoncé la couleur en renouvelant en 2016, pour un an, tous les contrats-programmes existants (32 institutions) mais modulés. Huit reçoivent une hausse de 5 % (souvent pour des raisons objectives extérieures comme les frais d'un nouveau bâtiment au Théâtre de Liège ou la location en forte hausse du bâtiment du théâtre des Galeries). 16 institutions gardent le même montant. Et 11 voient leur subvention diminuer de 5 % afin de dégager des marges de manœuvre budgétaires.

Joëlle Milquet annonce que pour ces dernières, 2016 doit leur permettre *"d'entrer dans une logique de fin d'activité en 2017 ou d'adaptations importantes"*. Pour

dresser ces listes, elle s'est appuyée, disait-elle, sur les travaux fouillés de sa commission d'avis, le CAD (le Conseil de l'Art dramatique).

Une politique "bankable" ?

Les réactions ont vite fusé. Et dans celles-ci apparaissent, entre autres, en filigrane le nom de Michel Kacenenbogen, directeur du Public, aux déclarations souvent polémiques. Nous avons donc sollicité déjà sa réaction, mais nous reviendrons longuement sur cet important chantier à la veille de la rentrée.

Dans la note générale de la ministre, on retrouve des points délicats, souvent attribués aux idées du directeur du Public et qui feraient craindre une dérive

de la politique culturelle vers un modèle à l'anglo-saxonne : publication de volées de chiffres comparant les "rendements" financiers des théâtres, suggestion d'inclure dans les obligations des théâtres un nombre minimum de spectateurs et suggestion de relever le prix de certaines places. Une politique qui pourrait amener les théâtres à ne privilégier que ce qui est rentable, "bankable", alors que le rôle d'une politique culturelle est aussi, et peut-être surtout, d'aider la démocratisation de la culture, d'aider la prise de risque de la création, d'aider l'aventure des productions qui peuvent apporter un tant soit peu une pierre neuve à l'histoire du théâtre.

Les autres réactions viennent de ceux qui sont touchés par les diminutions. Il n'y avait pas de vraies surprises à y voir Arsenic, sous le coup toujours d'une grave crise interne, le théâtre Arlequin qui relève plutôt du théâtre amateur ou Toone qui est plutôt du Patrimoine. Pas de vraies surprises malgré leurs réactions outrées, d'y retrouver le théâtre de La Valette et la Comédie Claude Volter.

Etonnement

Par contre, on s'est étonné d'y retrouver l'excellente revue "Alternatives théâtrales", le Théâtre 140 alors que le souci de la succession de son fondateur Jo Dekmine est réglé et le Groupov de Jacques Delcuvellerie, compagnie phare de la Communauté depuis 30 ans et qui, malgré une production au ralenti, reste une référence pour la jeune génération. Le Groupov annonce qu'on a même baissé sa subvention non pas de 5 % mais de 60 % pour la redistribuer à des jeunes initiatives liégeoises !

Dans ces réactions, on pointe la composition du CAD dont les membres, souvent directeurs de grosses institutions, seraient juges et parties et se seraient "servis" en préservant leurs propres subventions et on retrouve ici encore le nom de Michel Kacenenbogen, membre du CAD.

G.Dt

"Il n'y a pas de théâtre privé qui marche en Communauté française faute de 'vedettes' populaires."

MICHEL KACENELEBGEN
Fondateur et directeur du théâtre Le Public

**La crainte
d'une dérive
de la politique
culturelle vers
un modèle
à l'anglo-
saxonne.**

ils augmenter la part vers les artistes ?

G.Dt

“Des personnes totalement neutres seraient incompétentes”

Entretien **Guy Duplat**

Michel Kacenenbogen, directeur du Public, a accepté de répondre à nos questions et aux critiques qui ont suivi la divulgation de la note de la ministre de la Culture.

On reproche au CAD d'admettre trop vite une enveloppe fermée pour les théâtres et d'en déduire la mort prochaine de 11 institutions.

Comme membre du CAD, j'ai un strict devoir de réserve et je m'y tiens mais on ne peut pas laisser dire n'importe quoi. Nous avons le choix au CAD de démissionner en bloc pour refuser l'enveloppe décidée par les ministres Laanan et puis Milquet ou de travailler dans ce cadre. Et je rappelle que nous n'émettons que des avis dont la ministre fait ce qu'elle veut. Nous n'avons jamais dit que ces 11 institutions devraient fermer. Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de la poursuite de ces projets sans changements car ils ne s'inscrivaient pas comme tels dans la cohérence de l'ensemble. Leurs cas demandaient des éclaircissements. Nous n'avons évoqué l'arrêt que pour deux ou trois cas. Le problème est qu'on ne retient que des noms alors que nos avis sont bien plus fouillés. Dans le CAD (12 membres), on retrouve toutes les sensibilités, c'est une addition de subjectivités très diverses.

On vous reproche de ne pas être neutres.

Des gens totalement neutres seraient incompétents en théâtre. Ceux qui s'y connaissent sont forcément impliqués dans la vie théâtrale. Il y a eu un appel à candidatures, ouvert à tous, pour le CAD. On reproche qu'il y aurait trois représentants du Théâtre national, mais c'est faux. Seul un d'entre eux a le droit de vote. Il n'y a que 3 directeurs d'institutions avec droit de vote sur 12 membres (Le Public, le Théâtre de Namur, le National) et quand on discute de leur cas, ils sortent de séance. Arrêtons de fantasmer et d'opposer les directeurs aux compagnies et aux artistes. Le CAD a pointé le danger : si on ne fait rien, automatiquement, par les hausses des coûts fixes, la part de l'artistique dans les subsides diminuerait de 7 % par an. Il fallait arrêter cette érosion et redessiner le paysage.

La ministre a cependant annoncé une réforme des commissions d'avis. Il y a donc un problème ?

J'ai été voir la ministre comme tout le monde car elle consulte tous azimuts et c'est très bien. Je ne suis en rien son conseiller. Le CAD est lui-même demandeur de changements, s'étonnant que les contrats-programmes du Manège. Mons et du Théâtre-Poème ne relèvent pas de sa compétence, une anomalie si on veut une politique cohérente.

Moins 60 % pour le Groupov !

Le CAD a simplement demandé de s'interroger sur le futur de la compagnie et le montant de sa subven-

tion (570 000 euros par an). J'estime beaucoup Jacques Delcuvelle-rie dont un spectacle avait ouvert mon théâtre ! La baisse de 60 % de sa subvention au profit d'autres initiatives à Liège résulte d'autres voix du gouvernement que celle de Joëlle Milquet. Notre avis sur le 140 a été donné avant que le souci sur la succession de Dekmine soit réglé. Et pour Alternatives théâtrales, nous avons souligné la valeur de la revue mais qui doit évoluer à l'heure du numérique.

Sur le fond, vous prônez une politique managériale, plus commerciale des théâtres ?

Je ne me considère détenteur d'aucune vérité en matière de théâtre, ni sur la forme, ni sur le fond, ni sur les moyens. L'avenir du théâtre mérite cependant un débat mais la Communauté française en a toujours eu peur. Il faut éviter un double écueil : ne pas tenir compte du nombre de spectateurs ou, au contraire, ne tenir compte que de cela. Dans les deux cas, c'est la porte ouverte aux

politiques qui tireraient prétexte de salles trop vides ou de recettes propres assez grandes pour couper les subsides. Je n'ai jamais proposé de fixer un même pourcentage de recettes spectateurs pour tous les théâtres. Un paysage théâtral, c'est une diversité. Il doit rester des théâtres qui n'auront pas d'obligations de recettes, d'autres qui n'auront qu'une obligation symbolique et une troisième catégorie où cela devrait être une part conséquente de leur budget. Je remarque qu'aujourd'hui, une bonne part des subsides va vers des théâtres qui attirent ensemble seulement 10 % des spectateurs. C'est un constat qui montre que l'aide au risque et à la création est bien là. Il faut la garder comme l'aide à la démocratisation de l'accès à la culture. Mais ces chiffres font débat. A côté d'un pur théâtre de divertissement et d'un théâtre de la pensée éminemment politique et esthétique, ne faut-il pas identifier et aider un théâtre de divertissement mais avec contenu politique et philosophique ? Je rappelle qu'il n'y a pas de théâtre privé qui marche en Communauté française faute de "vedettes" populaires, comme dans les pays qui nous entourent.

Dans ces réactions, l'enjeu du Théâtre national qui a un bilan riche en termes de créations et de nouveau public, et le choix de son futur directeur début 2016, apparaît clairement.

Je ne suis pas candidat à ce poste. Je suis bien où je suis et je ne me sens pas le bon représentant d'un phare comme le National. Mais il est vrai que l'avenir du National et celui du Manège. Mons (NdLR : on doit désigner le successeur d'Yves Vasseur) est important. A eux deux, ils ont une grande part des subsides du secteur. Il faut se demander comment ils doivent évoluer : travailler peut-être ensemble ? Quelles économies ? Comment peuvent-